

## Conseil d'administration du 21 mars 2019

### Une petite victoire au CA : LA MOBILISATION DES SALARIES A PAYE

#### La direction recule sur l'ARTT, mais pas sur la convention de travail

Dans sa stratégie perdant / perdant, le président de l'ADEME a fait voter uniquement l'autorisation de dénoncer la convention de travail si aucun syndicat n'accepte de signer le projet de la Direction.



Ce qui est très probable

- Résultat du vote :
- 13 pour (essentiellement les représentants de l'état),
  - 5 contre (CFDT, CGT, Sne),
  - 3 abstentions (CFDT et Personnalités qualifiées),
  - 3 NPPPV (Ne Prend Pas Part au Vote) (Personnalités qualifiées)

**Le président a retiré la demande d'autorisation de dénoncer l'accord ARTT actuel.**

Plusieurs raisons expliqueraient le recul de la Direction :

➤ La forte mobilisation des salariés qui ont fait grève, ont pris des photos dans les DR, Angers et Valbonne. Une cinquantaine de salariés les tenaient dans la salle du conseil et à l'entrée.

➤ La prise de conscience tardive que la direction allait dans le mur si elle dénonçait l'accord ARTT. En absence d'accord, tout le monde serait passé à 35h par semaine sans prise en compte des déplacements... ingérable chez nous...

➤ Le débat en CA porté par les administrateurs salariés et quelques personnalités qualifiées inquiètes de la dégradation du dialogue social.

Quoi qu'il arrive, seul un nouvel accord permettra de modifier les horaires variables, la prise en compte des temps des déplacements, les RTT, les RHD, le temps partiel, les règles du CET...

**Donc à priori, rien ne bouge tant qu'un nouvel accord sur l'ARTT n'aura pas abouti.**

Certaines modalités simples auraient pu faire évoluer le dialogue plus positivement entre les syndicats et la Direction, mais il est à craindre que cette dernière continue avec sa politique du tout ou rien (perdant / perdant) plutôt que petit pas gagnant / petit pas gagnant. **Il n'est jamais trop tard, aussi le SNE reste mobilisé et disponible pour adapter notre cadre de travail dans le respect des personnels et des grands équilibres qui caractérisent notre modèle d'entreprise.**